

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19- 0044352

MD = 28R3

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 319 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : REZKI JILALI

Date de naissance : 17 - 06 - 41

Adresse : 3 RUE 3 HAY OTHMAN S CASA

Tél. : 0522 36 8408 Total des frais engagés : 918,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. A. EL KIFANI
CARDIOLOGUE
82, Rue Soumaya - Casablanca
Tél: 0522.98.72.37 / 0661.18.75.82
ICE: 001748483000083

Date de consultation : 28/01/2020

Nom et prénom du malade : REZKI JILALI Age : 79

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ACPA proxymique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº P19-044352

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 319

Nom de l'adhérent(e) : J. R.

Total des frais engagés : 918,10

Date de dépôt : 05/06/20

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
22/02 20/02	g	✓	300,00	Dr. A. EL KAYAL CARDIOLOGISTE Rue Soumaya - Casablanca 0522.56.72.57 / 0661.38.78.82 0877.848.3000083

EXECUTION DES ORDONNANCES

AUXILIAIRES MEDICAUX

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RECEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the H-B-C system with a hexagon at the top and a triangle below it, sharing a common vertical axis. The vertices of the hexagon are labeled with pairs of numbers: (1, 2), (2, 1), (3, 4), (4, 3), (5, 6), (6, 5). The midpoints of the hexagon's sides are labeled with single numbers: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. The vertices of the triangle are labeled with pairs of numbers: (3, 4), (4, 3), (5, 6), (6, 5), (7, 8), (8, 7). The midpoints of the triangle's sides are labeled with single numbers: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8. The center of the system is marked with a minus sign (-).

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges

Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE

SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR

ET DES VAISSEAUX

82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen

(Immeuble RENAULT) Casablanca

t: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19



Sur Rendez-vous

Casablanca, le 28/10/2020 دار البيضاء في

M. ABDEZKI JELALI
54-10 X 6
Cardensiel 2,5 mg
2 cd x 2 f / 03 mois
100,70 x 2
- TAMFOLOR 100mg
1/2 cd x 2 f / 03 mois
30,70 x 3
- Cardioaspirine 300mg
2 cd x 2 f / 03 mois
618,10

PHARMACIE MILAD
Dr. Samira MILAD
283, Bd Sidi Abderrahmane
Hay Salam - C.I.L
Tél: 0522.98.65.30. CASABLANCA



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

t: 05 22 98 72 ?



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH



6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg

Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

LOT : 19152 PER : 11/2024
PPV : 100,70 DH

LOT : 19094 PER : 07/2024
PPV : 100,70 DH

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.

6 118001 090280
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.



6 118001 090280
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH

Bayer S.A.